

● (1130)

[Traduction]

L'hon. Erik Nielsen (vice-premier ministre et ministre de la Défense nationale): Le député persiste à affirmer quelque chose en ne tenant aucun compte du fait que je dis le contraire. Il nous accuse d'attendre jusqu'en août. Ce n'est pas vrai. Il a entendu ma réponse à son chef. Il m'a entendu répondre au chef du Nouveau parti démocratique que nous n'attendons pas jusqu'en août.

Le premier ministre est en communication avec les représentants des autres pays du Commonwealth afin de s'assurer que les mesures déjà prises par le Canada obtiennent l'appui le plus large possible et, s'il y a lieu, d'autres mesures seront prises pour mettre fin au régime répréhensible qui existe en Afrique du Sud.

* * *

LES ARMES NUCLÉAIRES

LE TRAITÉ SALT II—LA CONCLUSION D'UN MEILLEUR ACCORD SUR LA LIMITATION DES ARMEMENTS

Mme Pauline Jewett (New Westminster—Coquitlam): Monsieur le Président, j'adresse ma question au vice-premier ministre. À propos des entretiens de SALT II, il nous a déclaré dans sa réponse d'il y a un instant que l'objectif du gouvernement américain était de conclure un meilleur accord sur la limitation des armements. Le vice-premier ministre peut-il nous expliquer, puisqu'il a dû parler au vice-président Bush à ce sujet, je suppose, comment on peut améliorer l'accord sur la limitation des armements lorsqu'on envisage de violer les limites de l'accord actuel, SALT II? Comment est-ce possible? N'est-ce pas complètement illogique?

L'hon. Erik Nielsen (vice-premier ministre et ministre de la Défense nationale): Il est absolument impossible selon moi, de conclure unilatéralement un meilleur accord sur la limitation des armements. On ne peut conclure un tel accord lorsque celui-ci est constamment violé par l'autre partie en cause.

Il est évident que nous désirons tous que les deux côtés se mettent d'accord à ce sujet. Il ne fait aucun doute pour moi que c'est l'objectif final des États-Unis. Je me demande cependant, compte tenu des violations actuelles de cet accord par l'Union Soviétique, s'ils désirent vraiment améliorer l'accord sur la limitation des armements.

LES ESSAIS DU MISSILE DE CROISIÈRE

Mme Pauline Jewett (New Westminster—Coquitlam): Monsieur le Président, le ministre nous a dit qu'on viole constamment cet accord du côté soviétique, mais il n'a jamais pu nous en donner un exemple. Les cas qu'il nous a cités l'autre jour ne concernaient pas SALT II.

Questions orales

Si, effectivement, le gouvernement des États-Unis décide d'enfreindre les limites établies aux termes du traité de SALT II et, notamment, au sujet des missiles de croisière lancés en vol, le gouvernement va-t-il dire maintenant aux États-Unis qu'il ne sera pas complice de cette violation et que, par conséquent, il ne va pas poursuivre les essais de ce missile?

L'hon. Erik Nielsen (vice-premier ministre et ministre de la Défense nationale): L'honorable représentante a fait une déclaration inexacte en disant à la Chambre que je n'ai pas cité de cas de violations du traité de SALT II par l'Union Soviétique. Le déploiement du missile SS-25 par les Soviétiques constitue une violation manifeste. La construction du radar Krasnoyarsk en est un autre exemple, ainsi que la télé-métrie codée à laquelle procèdent les Soviétiques. Ce sont trois exemples de violation manifeste.

Si ces questions sont régularisées et que l'Union Soviétique prouve son intention d'honorer les dispositions du traité de SALT II, c'est certainement la solution souhaitable et cela permettrait d'améliorer les accords sur la limitation des armements avec l'espoir de les voir respecter par les deux parties.

Des voix: Bravo!

* * *

[Français]

LES AÉROPORTS

ON DEMANDE DES PRÉCISIONS SUR LES FONDS DESTINÉS À CERTAINS AÉROPORTS

L'hon. André Ouellet (Papineau): Monsieur le Président, j'ai une question pour le ministre des Transports.

Voudrait-il justifier à la Chambre que 15 p. 100 de son budget de cette année et 40 p. 100 de son budget de l'an prochain dans le domaine des aéroports du Québec seront consacrés à la circonscription de Manicouagan? Et pourquoi va-t-il dépenser cette année plus dans l'aéroport de Chevery qu'aux aéroports de Dorval et Mirabel réunis?

[Traduction]

L'hon. Don Mazankowski (ministre des Transports): La réalité, monsieur le Président, c'est que nous devons rattraper des années et des années de négligence dans cette région. Beaucoup des initiatives dont le député a parlé furent discutées en 1983, puis en 1984, et lorsque notre gouvernement a accédé au pouvoir, il a décidé d'agir et de fournir aux résidents de Manicouagan des installations aéroportuaires de qualité, pour favoriser la sécurité et le service dans cette région. Pourquoi le député voudrait-il que les gens de Manicouagan soient victimes de discrimination?

Des voix: Bravo!

M. le Président: À l'ordre!